Union **F**édérale de l'**A**ction **S**ociale **CGT**

N/réf. 019.22 CCM/nb-UFAS

Montreuil, le 03.02.22

Aux USD CGT SANTE / ACTION SOCIALE
Aux SYNDICATS des secteurs de l'ACTION SOCIALE et du MEDICO-SOCIAL

Communiqué de l'UFAS

Assemblée générale de NEXEM et de la FEHAP du 17 février 2022 : il y a urgence à réagir massivement !

La fusion ou la dénonciation des conventions collectives des conventions collectives nationales du travail de 1966/79 & accords CHRS avec celle de 1951 risque d'être actée lors de l'assemblée générale des deux organisations patronales (NEXEM et FEHAP) le 17 février prochain. Cela entérinerait la fin des négociations dans ces 2 conventions collectives et donc leurs disparitions définitives ! A partir de là, **les employeurs pourront prévoir la négociation de définition du nouveau périmètre conventionnel qui sera le socle de leur convention collective unique et étendue de bas niveau.**

Face à ce véritable passage en force des deux organisations patronales, soutenues et encouragées par le gouvernement, le 1er Ministre et le Président de la République, **la résistance et l'opposition syndicale doivent s'organiser.**

L'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) mandatée par J. Castex, est en train d'auditionner les syndicats de salarié.es afin de mesurer leur adhésion à la "grande négociation" de la CCUE qui va démarrer lors de la Conférence des métiers qui s'ouvrira le 18 février prochain, le lendemain de l'AG extraordinaire de FEHAP et NEXEM ! Tout cela va donc très vite !

La CGT défend une CCUE de haut niveau, elle s'insurge contre ce coup de force gouvernemental et patronal qui vise à imposer unilatéralement leur projet dont nous savons avec précision qu'il sera des plus néfaste pour les salarié.es qui perdront beaucoup d'acquis conventionnels : suppression des congés supplémentaires dits trimestriels, rémunération individualisée en fonction de critères subjectifs laissés à l'appréciation de l'employeur… etc.

Une motion nationale est en préparation qui pourra être lue partout dans les établissements au cours des interpellations de nos directions ou lors d'assemblée générale du personnel et/ou de journée de mobilisation et d'action.

Des modalités d'action vous seront communiquées au plus tôt. Le combat s'annonce rude mais nous comptons sur une réaction massive du secteur face à ce projet scélérat !

La Commission Exécutive de l'UFAS

Fédération CGT SANTE / ACTION SOCIALE
BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL CGT - Case 538 - ● 263, rue de Paris 93515 MONTREUIL CEDEX
● Contact mel : ufas@sante.cgt.fr - Tél. : 01 55 82 87 81 ou 84